

INDEX EGALITE PROFESSIONNELLE



Année 2024

Période de référence du 01/01 au 31/12

Tranche d'effectifs : 50 à 250 collaborateurs

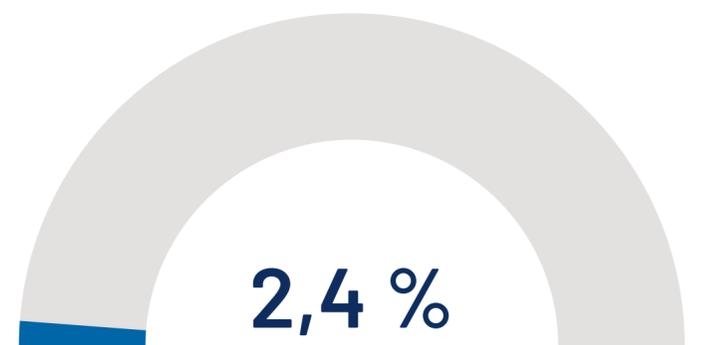
Nombre de salariés pris en compte : 158

Résultat total :
85/100

Indicateur écart de rémunération entre les femmes et les hommes

Notre résultat final est de 2,4% écart favorable aux hommes

Note obtenue 37/40



Indicateur écart de taux d'augmentations entre les femmes et les hommes

Résultat en nombre équivalent de salariés est de 0,6 écart favorable aux femmes

Note obtenue : 35

Indicateur nombre de salariés du sexe sous-représenté par les 10 plus hautes rémunérations

Notre résultat final est de 1 les hommes sont sur-représentés

Note obtenue 0

